



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002040721		1ere Gachée : 14:42 (1) Quantité : 0.50 m3		Date : 23/02/2026 BPE2602047453		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : adducteam adducteam		Chantier : SC SC		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC LONGROY SOUS CENTRALE LON	
		gamaches				Chauffeur : SC	
		sc				Transport : SOUS CENTRAL	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		CONSEILS DE SECURITE:	
DEPART chantier				RETOUR centrale		XI:irritant	
ATTENTE 00:00				Quantite Origine : 0.35 m3		en aucun cas nos produits	
				Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités	
				Livree Reelle : 0.50 m3		ou entrer en contact avec la	
						peau au risque de provoquer	
						des allergies des rougeurs	
						ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
S906		BCP NF EN 206 A2/CN				AUCUNE	
						Classe chlorure	
						0.40 %	
						Consistance(7)	
						S1 (10 à 40 mm)	
						Dmax	
						12.5	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)	
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF				0		250	
						Résistance caractéristique(4)	
						AUCUNE	
Appellation commerciale : BCP 250 kg D12 S1 II42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 10°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):				Signature:			
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non